

LE CAPITAL DES FONDATIONS, LEVIER POUR LA DURABILITÉ

Les acteurs du secteur prennent progressivement conscience que la politique de placement du patrimoine de leur fondation doit être cohérente avec ses buts philanthropiques

Chaque année en Suisse, les fondations distribuent entre 2 et 3 milliards de francs sous forme de donations à des causes d'utilité publique. Le rôle qu'elles jouent et la valeur ajoutée qu'elles apportent à la société est reconnu positivement par l'opinion publique. De plus en plus, elles tendent à être aussi jugées à l'aune de leur contribution sur des thématiques transversales telles que la transition numérique ou la durabilité.

En effet, en tant qu'actrices de la société civile, les fondations font partie intégrante de l'écosystème socioéconomique sur lequel elles entendent avoir un impact. A ce titre et dans le cadre de leur but, leur action et leur engagement doivent refléter les mutations de la société.

Cette prise de conscience d'une responsabilité sociétale - quatrième et nouveau principe du Swiss Foundation Code, qui édicte les pratiques de bonne gouvernance à l'usage des fondations - s'observe déjà dans la pratique. Alors que les enjeux environnementaux, en particulier climatiques, s'imposent largement à nos sociétés, ce sont les buts environnementaux qui connaissent la plus forte progression parmi les fondations qui se sont créées ces dix dernières années

Cependant, le volume de donations alloué par les fondations en faveur de leur but ne représente que la pointe de l'iceberg de leur potentiel d'impact. En effet, pour les fondations donatrices classiques, le plus souvent, seul le rendement de leurs investissements est distribué sous forme de donations, à savoir 2 à 3% de leur fortune. Or, avec une fortune totale de 100 milliards de francs, les fondations suisses disposent d'un levier conséquent pour initier un changement structurel et leur patrimoine représente en ce sens un potentiel d'action encore largement inexploité.

La façon dont les fondations investissent leur patrimoine peut donc avoir une influence déterminante sur leur impact, en particulier sur le plan sociétal, en fonction des secteurs dans lesquels elles investissent. A ce titre, il semble fondamental d'adopter une stratégie d'investissement qui remplisse les objectifs de rendement, tout en étant cohérente avec le but philanthropique de la fondation. Mieux encore, une stratégie d'investissement axée sur le but permet de démultiplier considérablement l'impact des fondations philanthropiques.

Dans l'édition 2022 du Rapport benchmark, l'étude que SwissFoundations, l'association faitière des fondations donatrices suisses, réalise annuellement auprès de ses membres, près de 80% des fondations donatrices participantes déclarent prendre en compte des critères de durabilité dans la gestion de leur fortune. Si l'immense majorité de ces dernières (96%) opte pour des critères d'exclusion, seule la moitié opte pour une stratégie plus poussée de type best-in-class (privilégier les entreprises les mieux notées au sein de leur secteur d'activité) ou d'impact investing. Dans l'édition 2019 de la même étude, la part de fondations qui intégrait des critères de durabilité ne dépassait pas 60%. Les fondations semblent donc de plus en plus conscientes de la responsabilité qu'elles ont d'intégrer des enjeux de durabilité dans leur stratégie d'investissement, partie immergée de leur potentiel d'impact, même si la marge de progression reste importante.

Dans un monde où les crises se multiplient, où la société se polarise et les défis vont grandissant, un engagement actif vers davantage de responsabilité et de durabilité devient un principe de bonne gouvernance. Les fondations, du fait de leur mission d'intérêt général, ne se doivent-elles pas d'agir et de se montrer exemplaires? En tant qu'acteur privé, elles peuvent faire preuve de rapidité et de flexibilité, voire être innovantes et pionnières, là où l'Etat ne peut pas forcément avoir cette agilité. Elles ont donc les moyens et, pourrait-on même dire, la responsabilité d'agir en faveur de la société et de la durabilité. ■

Aline Freiburghaus
Co-Directrice de SwissFoundations

Sabrina Grassi
Co-Vice-Présidente de SwissFoundations